Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 20 SEPTEMBRE 1963 XCIXe ANNÉE No 32

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

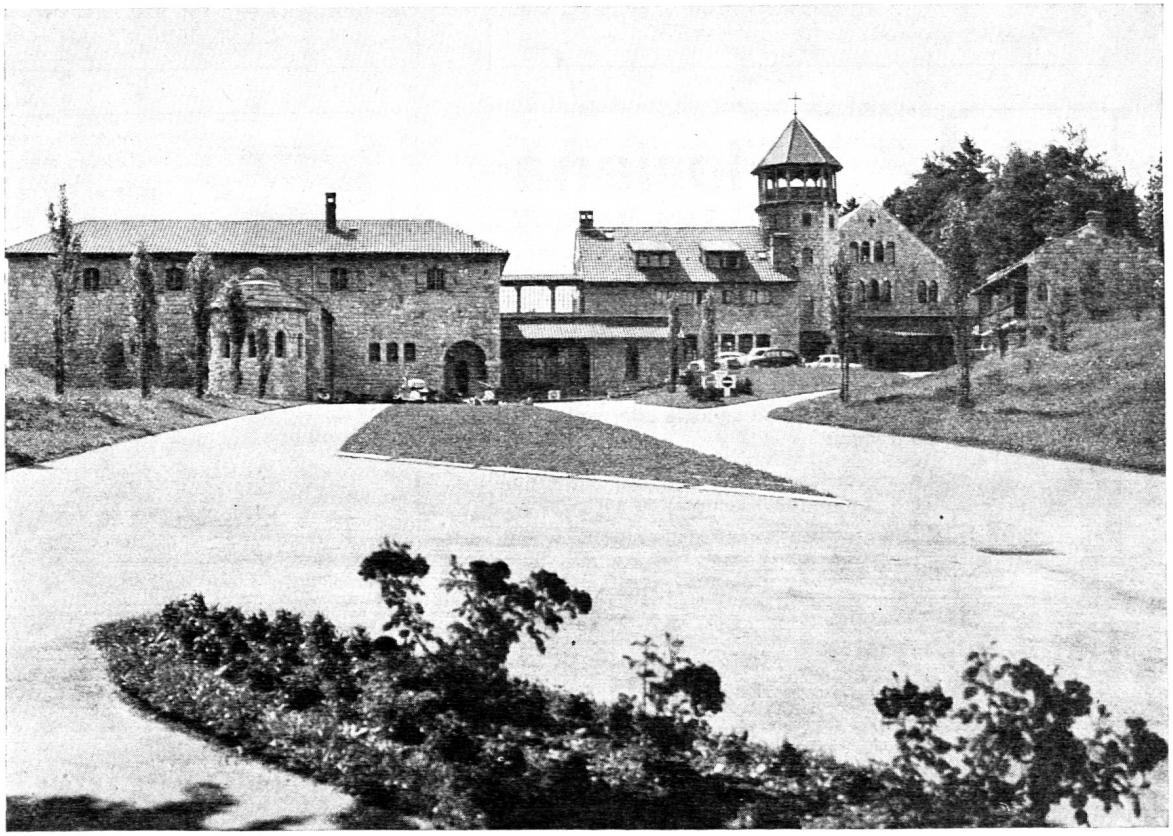

Le 5e cours S. P. V. de Crêt-Bérard se prépare...

(Voir page 539)

Mutuelle vaudoise accidents

cherche pour le printemps 1964

apprentis d'assurances

actuellement élèves des écoles primaire supérieure ou secondaire.

La formation en apprentissage sera suivie par un service spécialisé et une pratique complète donnée dans tous les départements.

Possibilités d'avenir variées dans une branche en plein essor.

Adresser offres avec livrets scolaires au **chef du personnel de la MVA, av. de Cour 41, Lausanne.**

Aux membres du corps enseignant

C'est en toute tranquillité et dans des locaux clairs et spacieux que vous pourrez venir consulter les ouvrages scolaires et le matériel didactique des

Editions Fernand Nathan

Si le nouveau catalogue 1963-1964 ne vous est pas encore parvenu, nous vous le remettrons avec plaisir ou vous l'enverrons sur simple demande.
Profitez également de renouveler vos abonnements de journaux éducatifs, afin de recevoir en temps voulu le premier numéro.

Librairie en gros J. MUHLETHALER
5, rue du Simplon — appart. 105
GENÈVE — Tél. 36 44 51 et 36 44 52.

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

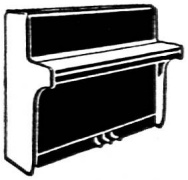

Toutes les marques, tous les prix ! Neufs et d'occasion.
Grand choix entièrement revisés, réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION
dès Fr. 18.— toutes les marques, tous les prix !

Joliat pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

Hôtel à Leysin

recevrait groupe scolaire pour la deuxième ou la troisième semaine de janvier. Minimum 25 personnes, maximum 32. Conditions en pension complète très avantageuses. Toutes possibilités pour les sports d'hiver.
Ecrire à R. Rochat, Leysin.

Collaborateurs (trices)

qualifiés, couple ou collègues (enseignement FRANÇAIS, langues étrangères, cours ménagers) cherchés pour seconder la DIRECTION d'un PENSIONNAT en vue de reprise ultérieure à des conditions intéressantes. Faire offres sous chiffre 4921 à l'administration de l'« Educateur ».

La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la **ville.**

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Cours de Crêt-Bérard 1963

Le comité SPV prépare activement ces cours pédagogiques qui débuteront le lundi 21 octobre à 9 heures pour se terminer le 23 à 17 heures.

Qui peut assister à ces cours ?

Tout enseignant peut s'inscrire. En effet, chaque année, nous comptons parmi les participants des membres d'autres associations pédagogiques et nous sommes heureux de les accueillir.

Nous savons d'autre part que de nombreux collègues ont repris leur travail à la tête de leur classe ; mais nous nous plaisons à relever que plusieurs d'entre eux éprouvent le besoin de se perfectionner ; ils sollicitent et obtiennent un congé de la part de leurs autorités scolaires. Nous remercions et nous félicitons particulièrement ces dernières de savoir soutenir les pédagogues qui désirent « revivifier » leur enseignement. Elles ont ainsi compris ce que des voix plus autorisées que les nôtres proclament : « Pour préparer l'avenir, il s'agit que les membres du corps enseignant cherchent à étendre leurs connaissances et que **les autorités leur en donnent la possibilité ».** (M. Tschudi, Feuille d'Avis de Lausanne du 9 septembre.)

PROGRAMME

a) **Dessin artistique**

Conseiller, guider l'enfant vers son épanouissement artistique ; lui offrir la possibilité de créer des travaux originaux. Etudier des techniques nouvelles. Préparer un programme de travail harmonieux et séduisant. Apprendre à interpréter et à juger les travaux de nos élèves.

b) **Dessin technique et géométrique**

Cette discipline n'est plus un langage réservé aux seuls techniciens. Chacun doit être à même de se faire comprendre par l'utilisation de normes communes. Ce cours permettra de préparer un programme utilitaire pour élèves du degré supérieur et des classes supérieures. Normes — Cotations — Dessins linéaires — Ornementations géométriques — Perspectives.

c) **Apprentissage du calcul par la méthode Cuisenaire**

Cette méthode dont la réputation n'est plus à faire permettra au corps enseignant du degré inférieur de s'initier à l'emploi du matériel.

L'horaire de travail, ainsi que le bulletin d'inscription, seront publiés dans l'« Educateur » du 27 septembre. Noubliez pas de le consulter !

Le responsable des cours, J.-Fr. Ruffetta, Bussigny (tél. (021) 4 33 19), est à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le C.C.

Cotisations 1963

Un dernier envoi de remboursements s'effectuera le 25 septembre ; il touchera les membres actifs des sections de Lausanne, Rolle, Vevey et Yverdon ; chacun est prié de lui réserver bon accueil.

Les collègues qui ont laissé rentrer impayés les remboursements envoyés jusqu'à ce jour sont invités à régler leur contribution au No CCP **II. 22 26, SPV,** d'ici à la fin du mois.

Rappel : Fr. 63.— pour les sections d'Echallens, La Vallée et Lausanne ; Fr. 60.— pour les autres sections.

Le C.C.

Croix-Rouge de Jeunesse Assemblées d'automne

MM. les présidents de sections SPV ont à leur disposition, pour agrémenter leurs prochaines assemblées, un collègue richement documenté. Il s'agit de Louis Germond (Lausanne), auteur d'un ouvrage qui sort de presse : « Henri Dunant parmi nous — La Croix-Rouge ». Notre collègue se tient prêt à répondre à votre invitation, pour parler de Dunant, de la Croix-Rouge, ou de ses recherches passionnantes en Europe. Voici son adresse : Louis Germond, rue Voltaire 5, Lausanne.

Pour le Centenaire de la Croix-Rouge, marquez vos assemblées d'une conférence absolument inédite, en vous adressant à notre collègue.

Croix-Rouge de la Jeunesse de la SPV :
R. Joost (Prilly).

Bibliothèque des classes supérieures

Prière de renvoyer sans tarder les collections à St-Roch. Nouvelle expédition 1er octobre.

Rappel

Ce samedi 21 septembre à 15 heures, Lausanne, restaurant du Carillon, salle du 1er étage, présentation de films antialcooliques étrangers et suisses.

Guilde de travail — Techniques Freinet

La Guilde de travail organise trois mercredis après-midi de stage.

Le 2 octobre : Le Texte libre, avec une classe au travail. Choix du texte, mise au point collective et son exploitation.

Le 9 octobre : L'Imprimerie à l'école. Technique, impression d'un texte, utilisation du limographe, linogravure.

Le 16 octobre : Activités artistiques, avec une classe au travail. Modelage, peinture, monotypes.

Les participants seront convoqués. Invitation à chacun.

Pas de finance d'inscription. **Inscription :** jusqu'au 21 septembre auprès de M. Yersin, ch. Levant 63, Lausanne. Tél. (021) 28 28 91.

AVMG — Finales des examens physiques de fin de la scolarité

Comme l'an dernier, l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise avec l'approbation et la collaboration de l'Inspectorat de la gymnastique les **finales** des examens physiques de fin de la scolarité. Tous les élèves du canton ayant totalisé 110 points ou plus seront convoqués pour 14 h. 15 le samedi 28 septembre au Stade olympique de la Pontaise — renvois

éventuels en cas de mauvais temps aux mercredis 2 ou 9 octobre, le No 11 renseignera dès 9 heures du matin.

Ces finales ont été bien accueillies par nos élèves et sont certainement un stimulant puissant lors de la préparation des examens régionaux. Venez nombreux assister à ces épreuves. Il vous sera donné de voir, fait assez rare pour être relevé, une foule nombreuse de jeunes et fougueux sportifs s'affrontant dans des joutes pacifiques devant les gradins quasi déserts de notre Stade olympique !

Pour tout renseignement, s'adresser au responsable de l'organisation des épreuves : M. Pierre Massonnet, Roseneck 10, Lausanne.

Courses d'orientation régionales

Cinq courses d'orientation régionales seront organisées dans le canton au cours du mois d'octobre. Les parcours prévus ont été conçus pour les enfants de nos classes et les difficultés ne seront pas grandes ; aussi, profitez de l'occasion et engagez vos élèves à participer à l'une de ces courses. Ils y trouveront certainement beaucoup de plaisir.

Annoncez-vous sans tarder au responsable de votre région.

Région	Responsables
Lausanne	J.-P. Paquier, ch. de Villardiez, Pully
Nyon	M. Gueissaz, rte de St-Cergue 47, Nyon
Broye	M. Forestier, Les Cèdres, Moudon
Yverdon	M. Fontannaz, Neuchâtel 51, Yverdon
Vevey	R. Yersin, Rolliez 12, Vevey.

Course d'orientation scolaire

Une course d'orientation scolaire réservée aux élèves de la Vallée de la Broye aura lieu à Moudon, le samedi 12 octobre, dès 14 h. 30.

Peuvent s'inscrire : des équipes filles ou garçons de quatre coureurs.

Nous prions les maîtres de bien vouloir intéresser leurs élèves à ce sport peu connu en Suisse romande.

Le parcours s'effectuera sans boussole, sans coordonnée ; il ne présentera donc pas de difficultés.

Pour d'autres renseignements et pour inscrire les équipes :

Michel Forestier, maître de gymnastique, Moudon.

Postes au concours

Borex-Crassier — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 28 octobre 1963.

Brenles — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 28 octobre 1963.

Corsier — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 15 octobre 1963.

Cudrefin — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Ollon — Instituteur ou institutrice primaire à Antagnes ; instituteur primaire à Ollon-Village ; instituteur primaire à Saint-Triphon. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Paudex — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er décembre 1963.

St-Sulpice : Institutrice primaire.

Vuiteboeuf — Instituteur primaire.

GENÈVE GENÈVE

Une voix autorisée en faveur des instituteurs

Soyons reconnaissants à M. le professeur S. Roller, notre ancien collègue, de défendre chaque fois qu'il en a l'occasion, notre profession, avec toute la force de sa pensée et de tout son cœur. Les réflexions qui suivent, qu'il ne nous a pas demandé de publier dans l'« Educateur », mais qui méritent de l'être, sont dignes de rencontrer un large écho auprès de tous les collègues de Suisse romande.

E. F.

Réflexions suscitées par le mémoire de l'U.I.G. sur la revalorisation morale de la profession d'instituteur à Genève.

1. S'il y a dévalorisation morale de la fonction enseignante c'est que les instituteurs ont l'impression que leur travail est moins utile que jadis et qu'il est aussi moins efficace.
   Il conviendrait donc de porter son attention sur ces deux aspects : *l'utilité* du travail de l'instituteur et son *efficacité*.

2. **Utilité**

2-1. Au point de vue éthique, l'enseignant contribue, dans l'état actuel de la civilisation, au maintien d'un certain type d'hommes qu'il faudrait d'ailleurs se donner la peine de définir avec précision.

2-2. Au point de vue culturel, l'enseignant est chargé de transmettre les valeurs fondamentales de la civilisation.

2-3. Au point de vue économico-social, ce même enseignant transmet à ses élèves un savoir et un savoir-faire qui leur permettront de faire face aux exigences du moment.

3. **Efficacité**

Elle doit se manifester dans trois domaines :
le domaine de l'instruction,
celui de l'éducation,
celui, enfin, de l'orientation scolaire, voire professionnelle des enfants.

A cet égard, les enseignants doivent de plus en plus admettre qu'il ne sauraient être de simples instructeurs de la jeunesse mais qu'ils ont à pourvoir, d'une manière très large, à son éducation.

L'orientation des élèves est, enfin, une tâche nouvelle que l'instituteur ne peut écarter. Accepter cette tâche ne peut que contribuer à augmenter son prestige.

4. **Prise de conscience de l'utilité de la fonction enseignante**

Si cette utilité est bien réelle encore faut-il que les enseignants en prennent une conscience de plus en plus nette.

D'autre part, les cadres de l'instruction publique peuvent aider les instituteurs dans cet effort indispensable de « vision ». Cette dernière doit être sans

Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ Croix-d'Or 3 GENÈVE

cesse précisée et renforcée. Les enseignants d'une part et les cadres d'autre part ont besoin de savoir bien nettement où ils vont.

5. **Augmentation de l'efficacité**

Rien n'est plus décourageant que le sentiment éprouvé de ne pas réussir dans la tâche qu'on s'est donnée.

L'instituteur, en effet, voit rarement les fruits de son ouvrage et au moment même où ce dernier devient plus difficile, les aspects négatifs tendent à l'emporter sur les aspects positifs.

Il paraît donc nécessaire d'aider par tous les moyens possibles les enseignants à réussir dans leur activité.

5-1. *Instruction*

Le programme : s'en tenir à l'essentiel et libérer les enseignants autant que faire se peut d'une sorte de hantise du plan d'études et cela pour permettre le jeu d'une activité scolaire assez libre et laissant aux enseignants les occasions les plus nombreuses de se livrer à une activité créatrice.

Méthodes

Qu'elles soient adaptées aux maîtres, à leurs divers tempéraments. Leur laisser une liberté de choix et augmenter leurs possibilités de choix par des suggestions nombreuses, des exemples, des démonstrations susceptibles d'ailleurs de provoquer chez les maîtres des renouvellements bienvenus.

Mesures du rendement

Fournir aux enseignants des instruments simples leur permettant, à eux et bien entendu à leurs élèves aussi, de constater concrètement le fruit de leur travail.

5-2. *Education*

Tout l'effort éducatif vise essentiellement deux choses : l'autodiscipline et la vie sociale.

Cela implique le passage de la discipline d'autorité à une discipline de nature communautaire : l'école, la classe s'organisant en communautés et fournissant à l'individu les occasions d'élaborer ses régulations morales internes et son adaptation faite de collaboration au groupe.

Une telle discipline, par le souci général qu'on a de mieux former le citoyen, est bien propre à améliorer l'atmosphère générale des écoles, à détendre les maîtres et à former le caractère des élèves.

5-3. *Orientation*

Cette tâche nouvelle qu'on demande aux maîtres d'assumer aujourd'hui suppose une connaissance toujours plus grande et toujours plus affinée des enfants. Cette connaissance est acquise grâce aux activités libres qui permettent la manifestation des divers aspects du psychisme enfantin ; elle l'est aussi par la voie psychologique définie par les spécialistes travaillant en collaboration avec les enseignants.

Cette connaissance profonde du psychisme enfantin assure d'ailleurs à l'activité habituelle de l'enseignant une efficacité accrue et contribue du même coup à donner à l'activité de l'instituteur une dimension morale plus grande.

6. **Relations morales**

L'enseignant souffre souvent d'une sorte d'isolement, l'école étant un peu une tour d'ivoire. Prendre contact avec le monde social est en soi un revitalisant.

6-1. *Les parents*

Des relations étroites avec ces derniers sont toujours payantes à condition qu'on y soit bien préparé. Le maître peut aider les parents et là, il a une occasion magnifique de faire preuve devant eux de son prestige technique d'éducateur spécialisé.

Les parents actuels sont encore, dans leur très grande majorité, disposés à écouter les avis de ce technicien, à condition que ce dernier soit parfaitement compétent.

Les parents, d'autre part, sont disposés à aider le maître.

Le fait d'ouvrir largement les classes aux parents contribuerait à faire passer dans l'école un souffle propre à encourager les maîtres qui se sentiraient revalorisés par l'opinion publique.

6-2. *La société en général*

Tous les contacts que les enseignants peuvent prendre avec les membres de la société plongés dans des préoccupations vitales seront propres à renforcer le sentiment de leur utilité. A cet égard, les entretiens de Chexbres et les visites d'entreprises sont d'un grand prix. Toute activité politique est de nature à accroître le prestige social des enseignants. Les bons résultats obtenus par des instituteurs et des institutrices aux récentes élections municipales témoignent en faveur de l'estime dans laquelle la population tient le corps enseignant.

D'autre part, toutes les occasions que les enseignants pourront saisir d'entrer en contact aves les joies de la « Vie » à l'occasion de voyages par exemple ne peuvent que leur être moralement utiles.

7. **Relation maître-élève**

Elle est placée dans la perspective de leur commun bonheur. C'est la joie de l'enfant, sa réussite, que le maître souhaite et c'est dans la mesure où l'enfant vit des instants de bonheur que le maître, à son tour, éprouve les plus hautes satisfactions professionnelles. Ainsi, il faut oser affirmer que l'éducateur, aujourd'hui comme auparavant, aujourd'hui peut-être encore plus qu'auparavant, est parmi les membres de la société le spécialiste de l'amour créateur.

Si l'amour est bien comme l'a dit Teilhard de Chardin la plus formidable énergie cosmique*, l'instituteur est appelé à faire usage de cette puissance pour la formation des enfants de l'homme.

Il est donc extrêmement important de permettre à l'éducateur de maintenir intacte et si possible de renforcer encore la force d'amour qui vibre dans son cœur. C'est le déploiement de cette force parmi les enfants qui, en définitive, assure leur meilleure et leur plus juste formation. Aussi convient-il de mettre l'accent beaucoup plus sur l'atmosphère qui règne dans une classe que sur les résultats finals tels qu'ils apparaissent dans la réussite d'une épreuve ou d'une performance scolaire.

Chaque maître doit pouvoir donner à chaque enfant, et cela chaque jour, l'occasion d'une réussite. C'est à ce prix que le bonheur s'installe dans les classes et

---

* A cet égard, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les propos tenus aux dernières Rencontres Internationales de Genève (septembre 1962) par le professeur Paul Chauchard, l'éminent spécialiste du cerveau. Ce dernier rappelant lui-même que Bergson demandait que l'humanité, en cette ère technicienne, fût dotée d'un « supplément d'âme », proposait que fût systématiquement élaborée une « technique d'amorisation » ou encore une « agapologie prospective » (de agapê qui désigne l'amour fraternel qui unissait les premiers chrétiens).

que les maîtres peuvent avoir, au terme de leurs journées, l'impression de réaliser une œuvre véritable.

8. Relations entre les enseignants et leurs cadres

Le maître, pour réussir, doit vivre dans une atmosphère qui sollicite ses puissances de créativité. Et c'est pourquoi le rôle des cadres est particulièrement important.

Inspecteurs et directeurs doivent sans cesse encourager les maîtres et se réjouir des initiatives qu'ils peuvent prendre. Ils doivent, d'autre part, subvenir largement aux besoins de renouvellement qu'éprouve toujours un instituteur qui aime son métier : apports riches et nombreux, séminaires de discussion sur les thèmes correspondants aux besoins immédiats des maîtres, démonstrations, voyages d'études, lectures.

Que le maître, par les contacts qu'il a avec ses supérieurs, se sente estimé et engagé dans la grande aventure de la construction des hommes d'un demain qui vient vite.

9. Relations des enseignants entre eux

Il va de soi que l'esprit de collégialité ne peut que contribuer, en valorisant chacun par rapport à chacun, à la valorisation de tous. On ne dira jamais assez quelles peuvent être les résonances profondes de l'entraide généreuse et d'une ambiance d'école amicale, voire fraternelle.

Les enseignants sont au premier chef les créateurs de ce climat roborant. Ce dernier existe dans un bon nombre d'écoles. Il n'est pas certain qu'il soit aujourd'hui aussi général qu'on pourrait le souhaiter.

10. Perfectionnement des enseignants

On a dit — est-ce une boutade de sociologue ? — que de toutes les activités humaines, c'est l'activité de l'instituteur qui se serait, au cours des cinquante années écoulées, le moins développée. Nous entrons dans la période de formation continue des humains. On estime qu'un ingénieur devra changer trois ou quatre fois de formation au cours de sa carrière. L'enseignant ne peut être qu'entraîné dans ce courant de perfectionnement continu. Il le sait et depuis longtemps il s'efforce d'être toujours mieux à la hauteur de sa tâche. Néanmoins, il faut souhaiter qu'il puisse avoir des occasions toujours plus nombreuses d'acquérir la haute technicité qui augmentera son prestige au sein de la société.

Aux enseignants de se stimuler mutuellement par une estime réciproque dans cette recherche d'un mieux. Il faut souhaiter aussi que les cadres, sensibles aux efforts de chacun, ne manquent aucune occasion de les encourager et d'en tenir compte dans l'organisation de leurs équipes de travail.

11. Conclusions

Les notes ci-dessus n'ont rien de systématique. Elles souhaitent d'être une contribution à la solution d'un problème extrêmement important qui est le maintien et le renforcement du prestige d'une fonction sociale essentielle : la fonction éducative grâce à laquelle, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler ici, l'humanité a trouvé le moyen d'assurer la transmission des caractères acquis et notamment celle des plus hautes valeurs de la civilisation.

S. Roller, Genève, juin 1963.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Châtiments corporels

Vous imaginez bien que nous n'allons pas nous en faire les défenseurs. L'époque où ils faisaient loi est depuis longtemps périmée. Il n'existe plus de collègues qui les érige en système.

Ce qui nous inspire ces lignes sont deux incidents récents qui relevaient des tribunaux et démontrent que certaines circonstances peuvent les justifier.

Un président de tribunal à Neuchâtel vient de libérer un adulte qui avait giflé un enfant.

L'autre cas est celui d'un concierge d'immeubles des environs de Lausanne qui gifla un garçonnet désobéissant se trouvant auprès d'une fouille où travaillait un ouvrier, et courant un danger de chute.

Dans le premier fait, la plainte fut rejetée pour la raison que la gifle avait été lancée du tac au tac au moment de la provocation. Dans le second, la justice estima que les circonstances qui avaient précédé l'intervention du concierge expliquaient son acte dans une large mesure. D'où libération de l'inculpé (89e volume des « Arrêts du Tribunal fédéral. — Arrêt de la Cour de cassation pénale du 29 avril 1963 »).

Nous n'irons pas jusqu'à dire que ces exemples sont encourageants. Mais nous savons que là où l'enfant est roi, il devient un tyran et l'adulte sa victime. Cette situation trop fréquente est aussi anormale qu'injuste. Il nous paraît donc que les adultes qui ont encore le sens de la dignité sont, à proprement parler, en droit de légitime défense quand ils sont à la merci de flagrantes impolitesses, impertinences ou insolences.

W. G.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Dans la semaine du 15 au 22 septembre, la 1re classe de l'Ecole normale des instituteurs accomplira un voyage d'étude en Hollande, sous la direction de M. Liechti, professeur de géographie, accompagné de M. Guéniat, directeur.

Nos normaliens descendront le Rhin en bateau de Mayence à Coblence, visiteront Cologne puis Rotterdam.

Ils séjourneront durant quatre jours à Amsterdam où ils prendront contact avec les merveilles de cette ville et d'où ils rayonneront afin d'acquérir une bonne connaissance géographique et humaine de la Hollande.

Ce voyage met un point final au cycle des excursions accomplies cette année : explorations biologiques dans la région du Doubs, avec camping, sous la conduite de M. Bouvier (IVe et IIIe classes) ; excursion alpine avec la IIe classe (Tessin, Grisons), sous la direction de MM. Droz et Bouvier.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

R. Christinger
et W. Borgeaud

Mythologie de la Suisse ancienne

Titre assez insolite, qui annonce un extraordinaire ouvrage d'érudition bien sûr, mais aussi d'un grand intérêt pour le profane ouvert aux mystères du passé. Sous le patronage du Musée d'ethnographie de Genève, Raymond Christinger, qui poursuit depuis des années des recherches ethnographiques, et Willy Borgeaud, spécialiste de la grammaire comparée indo-européenne, ont traité un sujet neuf qui constitue un apport profondément original à l'histoire de nos origines *.

Le domaine de la mythologie suisse était jusqu'ici quasiment vierge. Sans prétendre l'explorer dans tous ses aspects, les auteurs ont borné leur étude à cinq sujets seulement : les mascarades rituelles des confréries de jeunes gens, les jumeaux protecteurs, le culte de l'ours, la déesse aux chevaux, Lug le dieu celtique.

Choix restreint, dira-t-on, mais les thèmes abordés sont en réalité l'amorce de vastes perspectives sur les implications de nos coutumes ancestrales et des grands mythes euro-asiatiques. Partant par exemple des traditions populaires du Loetschental, en particulier des mascarades de jeunes gens porteurs de masques en bois sculpté et vêtus de peaux de chèvres, on remonte aux saturnales médiévales — les fêtes des fous — au cours desquelles le clergé était bafoué, le culte parodié. Et l'on arrive, à l'aube des temps historiques, à travers les chevauchées fantastiques menées par quelque seigneur maudit, jusqu'aux racines mêmes des croyances indo-européennes.

Nous félicitons les auteurs d'avoir osé entreprendre une étude aussi délicate sur la base de quelques vestiges concrets seulement, en l'absence de toute documentation écrite, et d'avoir réussi, à force d'érudition et de raisonnement logique, à restituer un des aspects les plus étranges de nos origines. *J.-P. R.*

* Un volume in-4, 140 pages, 20 figures hors texte. Librairie de l'Université Georg & Co, Genève, éditeur.

« PÈRE CAPUCIN, SAVEZ-VOUS DANSER... ? »

J'avais été bien étonné de constater, au cours d'une visite dans un modeste village de la Haute-Béroche, combien tous les élèves de la classe des petits chantaient par cœur, avec conviction et enthousiasme.

Pendant la récréation, alors que je m'entretenais avec la stagiaire, les voix enfantines scandèrent une comptine, puis entonnèrent une ronde. J'allai à la fenêtre :

Dans le préau rustique, étroite terrasse plantée d'arbres et dominant les toits du village, les enfants des deux classes, en cercle, dansaient des rondes. Les grands garçons qui ailleurs, bien souvent, profitent d'une ronde des filles pour les taquiner, pour rompre le cercle, étaient de la partie ; ils paraissaient même initier les tout petits aux mouvements, aux rythmes, aux gestes et aux paroles.

— « C'est leur habitude, me dit l'institutrice de la classe des grands, une sympathique Valaisanne... et ils ont un répertoire inépuisable ».

De fait, j'ai ensuite eu l'occasion, plusieurs fois, de remarquer qu'elle avait dit vrai.

Les rondes des enfants de M. vont des plus classiques :

« L'était une longue perche
pour abattre les noix »
« Où est la marguerite, ohé, ohé ! »
« Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés
la belle que voilà les a tous ramassés »

à d'autres amusantes versions locales par exemple :

« Rondin, picotin
le p'tit homme a bu du vin,
la p'tite femme a du chagrin... »

à d'autres enfin, moins connues, naïves, malicieuses, empreintes d'humour terrien :

« Où allez-vous comme ça, Marianne que, Marianne que...
Chercher des pommes de terre, Marianne que... »
« Laquelle est-ce qui danse le mieux,
de nous toutes, de nous toutes... »
« Et quand serons-nous sages, jamais, jamais, jamais...
La terre nourrit tout, la terre nourrit tout,
les sages, les fous ».
« J'ai l'honneur de monter la garde, pour deux heures de faction.
La garde est montée
La soupe est trempée
Changez de femme et laissez le balai... »
« Mon père avait un âne, tout comme vous
semblable à vous... »

J'en passe... Je ne fais qu'un choix parmi les textes que l'institutrice a notés. Quand on songe au chahut des récréations de nos « collèges », l'exemple des enfants bérochaux ne mérite-t-il pas d'être cité ? *A. Ischer.*

Congrès suisse des enseignants, Berne, 7 et 8 septembre

Des circonstances regrettables nous obligent à renvoyer d'une semaine nos commentaires sur les magnifiques journées du grand rassemblement SLV. Que nos hôtes bernois veuillent bien nous en excuser.

« La révolution scolaire »

Affirmer que, presque partout à l'heure actuelle, les structures scolaires dans leur ensemble paraissent mal adaptées à notre temps est devenu banal, encore que les nombreux auteurs d'un tel diagnostic soient loin d'avoir convaincu chacun. En revanche, dans les publications pédagogiques, il est beaucoup moins fréquent de trouver un essai de solution aux questions posées par le phénomène sans précédent que M. Louis Cros a appelé « l'explosion scolaire ».

Voici que vient de paraître en France, sous un titre agressif, il est vrai, mais pleinement justifié, un volume issu d'un travail d'équipe [1]. MM. Jacques Natanson et Antoine Prost, agrégés de l'Université, se sont adjoint M. Roger Lépiney, autre agrégé, et M. René Fromageat, instituteur. Avouons qu'à elle seule la composition du groupe, dans son originalité, excite notre curiosité professionnelle. Mais il y a plus : le contenu du travail fourni par cette équipe, s'il se fonde en partie sur des données françaises, n'en présente pas moins un intérêt capital pour nous, Suisses romands. Les Vaudois, notamment, en plein effort de rénovation scolaire, y trouveront largement de quoi nourrir une réflexion qu'on espère agissante.

Il y a quelques mois sortait de presse un ouvrage aussitôt promu au rang des meilleurs que notre métier ait inspiré : « Où en est la pédagogie », par M. Roger Gal [2]. Dans ces colonnes, ce livre a été présenté assez explicitement pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. Cependant le titre en est rappelé ici : c'est que cette œuvre éclaire en quelque sorte toute la démarche des auteurs de « La révolution scolaire ». Dans les deux volumes, des hommes pleinement convaincus que la pédagogie joue et, qui plus est, va jouer encore un rôle irremplaçable dans la société, donnent à la fois leurs raisons de croire en notre métier d'enseignants et les moyens d'en faire un des facteurs les plus utilement actifs dans la société où nous vivons.

Le mérite particulier des auteurs de « La révolution scolaire » consiste, en partant des données actuelles, à poursuivre leur réflexion jusqu'à sa fin : leur travail lucide les amène en effet, très concrètement, à imaginer une organisation scolaire complète, tenant compte à la fois des besoins nationaux et des divers types d'élèves. C'est « le fruit d'un travail mené depuis des années par la Commission pédagogique du Syndicat général de l'Education Nationale ».

En décembre 1962, un long et sympathique entretien entre M. Natanson et quelques enseignants vaudois avait déjà montré combien les problèmes scolaires, pris à un certain niveau, présentent des similitudes en France, et chez nous, pour ne rien dire d'autres pays. C'est d'ailleurs la raison essentielle de cette présentation [3].

Passons brièvement sur la première partie du livre. Elle montre, statistiques à l'appui, en quoi consiste la croissance des effectifs scolaires, en fournit les causes et prévoit, pour la meilleure formation de tous les élèves, une structure cohérente. Le chapitre suivant est consacré aux « exigences de la démocratisation ». Titre qui suffit à prouver combien les auteurs prennent au sérieux la démocratie. Afin que personne ne se méprenne sur le sens à donner à ce terme fort employé, ils ont soin de noter que « c'est seulement si l'on croit à la valeur et à la dignité de la personne que l'on peut croire aussi à la nécessité de la démocratie ».

Le passage étudiant les obstacles socio-économiques à l'accès de tous les élèves aux formes d'enseignement les plus hautes retiendra, lui aussi, l'attention du lecteur romand. Qui pourrait nier, en effet, que plusieurs de ces obstacles se rencontrent chez nous ? Ici encore on retrouve sous-jacente la pensée de Roger Gal, à savoir que « la cause des retards scolaires est d'abord sociale et que la vieille idée d'une égalité de chances au départ par une sélection des plus aptes à onze ans ne réalise pas la justice sociale devant l'éducation » (Où en est la pédagogie). Finalement, dans notre enseignement encore moulé dans des cadres hérités du XIXe siècle, les obstacles proviennent surtout des structures vieillies. La transformation qui attend l'Ecole exige une vue d'ensemble des questions qui doivent aboutir à une vraie rénovation. Voyons bien ici que s'agripper à des structures désuètes équivaut à gaspiller des forces et du temps. La transformation sera « radicale et irréversible ». Tel est le problème.

On notera, dès lors, l'importance du rôle assigné à l'imagination. Qu'il suffise, par exemple, de penser à la masse des élèves engagés dans des études secondaires, et qui n'iront pas au-delà : pour eux, il s'agit d'inventer, et vite !

Les problèmes français et les nôtres se superposent de manière frappante sur ce point. Il faut sans délai aménager des structures scolaires qui permettent à l'enfant « de faire l'essai des divers types d'enseignement sans que cela risque d'engager définitivement son avenir. **Tant que l'orientation n'est pas assurée, le changement doit être possible.** » A cet égard, l'école secondaire du Jura bernois pourrait bien, chez nous, faire figure de prototype...

On remarquera — ceci nous touche aussi de très près — le souci constant voué à l'éducation civique. La sévérité des auteurs dans leur réquisitoire contre l'enseignement magistral, prétendument formateur du citoyen, est amplement justifiée. On notera, non sans plaisir, leur affirmation rappelant que la seule administration ne suffit pas à donner la vie à l'école. D'où le recours nécessaire à des procédés de travail dès longtemps mis en lumière par plusieurs pédagogues modernes en vue de former le sens social, le sens de l'observation et l'esprit critique. N'est-il pas piquant et humiliant à la fois de voir fort judicieusement cité « Education et démocratie », de R. Dottrens, ouvrage si mal connu encore parmi nous ?

Tout naturellement, « La révolution scolaire » se poursuit par trois chapitres nourris d'idées éveillant l'intérêt : rénovation des structures, rénovation de l'école élémentaire, des programmes pour notre temps. A nouveau, les thèmes abordés trouveront une ample résonance parmi nous. Accordons une mention particulière à l'examen de trois questions particulièrement actuelles : la qualification des maîtres dans un ensei-

gnement moyen, les programmes de cet enseignement, la place réelle à donner à l'enseignement élémentaire. Sur ce dernier point, les auteurs développent des vues extrêmement pertinentes, fondées sur le fait que l'enseignement élémentaire a vu son contexte changer en quelques décennies. Selon leur formule, « l'école primaire ne peut plus enseigner tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. L'enfant n'est plus seulement affronté au maître. Il est entouré des réalités mouvantes et contemporaines dont il est le témoin. Ce sont ces réalités que l'école doit prendre en compte pour fonder son enseignement ». De là l'absolue nécessité, pour un programme élémentaire bien compris, de rendre possibles les étapes ultérieures. Plus que jamais s'impose le devoir d'apprendre à apprendre.

Réservons à plus tard l'examen de la matière des programmes. Bornons-nous à signaler leur perspective résolument personnaliste. On n'en attendait pas moins, à vrai dire, d'un groupe qui compte des collaborateurs de la revue « Esprit » ! Nous voici au cœur du livre. Transformer les conditions de la culture pour en permettre vraiment l'accès à chacun suppose une vraie révolution (et non seulement scolaire...) dans la manière de concevoir l'homme.

Lourd de critiques qui, toutes, formulées sur un ton modéré n'en portent que mieux, bourré d'idées réalistes, le livre renferme de quoi captiver notre attention. Pour la première fois, sauf erreur, on a élaboré en détail une organisation scolaire adaptée à notre fin de siècle. En vérité, nous trouvons là de quoi nous faire envie sur plus d'un point. Tant il est vrai, comme le note un de nos meilleurs auteurs que « le renoncement à payer d'audace, qui dégénère en routine, signifie toujours la mort dans le domaine spirituel » (Max Frisch). La remarque vaut aussi pour tout domaine touchant à l'éducation.

Robert Genton

[1] J. Natanson, Antoine Prost, avec la collaboration de René Fromageat et Roger Lépiney : *La Révolution scolaire*. Les Editions ouvrières, Paris, 1963.

[2] Roger Gal : *Où en est la Pédagogie*. Buchet/Chastel, Paris, 1961.

[3] L'entretien avait été provoqué par la publication dans la revue *Esprit* (sept. 1962), par MM. Natanson et Prost, de quelques pages de leur livre.

Organisation scolaire en URSS

Le système d'enseignement de l'URSS est organisé de telle façon que tous les enfants de sept à quinze ans fréquentent obligatoirement l'école de huit ans et terminent ainsi le premier cycle de l'enseignement secondaire. La majorité des élèves continuent ensuite leurs études pendant trois ans dans une école secondaire dite école de onze ans, avec apprentissage de la production. Le passage de l'école de huit ans à l'école de onze ans a lieu sans examen. Ainsi, tous les élèves qui sortent de l'école de huit ans peuvent, s'ils le désirent, poursuivre leurs études dans une école de onze ans.

Cependant, une partie des élèves qui sortent de l'école de huit ans vont dans des établissements d'enseignement secondaire spécialisé où, en même temps qu'une formation secondaire spécialisée, ils reçoivent une formation secondaire générale. Les élèves qui ont terminé le cycle secondaire de onze ans et ceux qui sortent des établissements d'enseignement secondaire spécialisé ont également accès à l'enseignement supérieur.

Pour la population adulte qui, pour diverses raisons, n'a pu recevoir d'instruction secondaire, il existe des écoles secondaires et secondaires spécialisées du soir et par correspondance. Les études faites dans ces écoles confèrent les mêmes droits que les études faites dans les écoles secondaires ordinaires ou spécialisées.

Telle est, brièvement exposée, l'organisation de l'enseignement secondaire en URSS. Elle se caractérise par l'égalité d'accès de tous les enfants à l'instruction secondaire et par l'absence de ce qu'il est convenu d'appeler les « écoles-impasses ».

Unesco.

Les origines de notre langue

Avant Jésus-Christ, nos ancêtres, les Helvètes, parlaient un idiome celte, assez élémentaire, qu'on n'écrivait pas et dont quelques vocables sont restés dans notre langue : un arpent, une borne, une bande, le quai, la grève, une trogne.

Sitôt après la conquête de notre pays par les Romains (cinquante ans avant J.-C.) le latin s'implante chez nous (latin populaire).

Antiqui Romani fuerunt primum agricolae. Vivebant in suis agris quos arabant aratro ligneo et bovibus cunjunctis sub jugo.

* * *

Peu à peu déformé par l'usage (le peuple ne l'écrivait pas) mélangé de mots celtes et germaniques (une cotte, franc, havre, hareng, bourg) le latin devient le roman. Le premier texte connu est le serment de Strasbourg (842 après J-C).

SERMENT DE STRASBOURG

Pro Deo amur et pro christian, pablo et nostro commun salvament, d'ist di in avant in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist (n) meon fradre Carlo, et in ajuda et cadhuma casa, si cum om per dreit son frada salvar dift...

Quelques *chansons de gestes* nous ont conservé le français de cette époque.

Li cons Rodlans quand il veit morz ses pers, Ed Olivier qu'il tant podeit amer.
Tendror en out, commencet à plorer.
Et son visage fut molt descolorez.

* * *

Dès le XIIe siècle, la langue française est formée. Mais les écrivains et les savants retournent volontiers au latin originel. Cela nous vaudra, pour des nombreux mots, un *doublet* de formation savante à côté du mot d'origine populaire.

Forme populaire	*Forme savante*
frêle	fragile
raide (ou roide)	rigide
livrer	libérer
essaim	examen
aigre	âcre
meuble	mobile
trahison	traduction
étroit	strict
chétif	captif

Le *Roman de Renard* au XIIe siècle laisse déjà transparaître notre français moderne.

« Car sire Chantecler li cos
Et Pinte qui pont les ues gros
Amenoient une charette
Qui envousse ert d'une cortine
Dedenz gesait une geline
Que l'on amenait en litière
Faite autressi comme une bière. »

Du XIIe au XVe siècle, *des chroniqueurs* ont contribué à fixer notre langue.

Villehardouin (1164-1213) raconte la quatrième croisade.

« Et quant le marquis oi le cri, sailli en un cheval toz désarmez, un glaive en se main. Là fut feruz d'une sajette parmi le gros del braz, mortellement, si que il commença à espandre del sanc. »

Joinville (1224-1319) célèbre la vie de saint Louis.

« Li Beduyn ne demeurent en cités, ne en chastiaux, mais gisent adès aux champs et leurs femmes, leurs enfants fichent en unes manières de herberges que ils font de cercles de tonniaux loies à perches ; et sur ces cercles giètent peaux de moutons conrées en alun. »

Froissart (1337-1405) raconte les événements de son temps.

Un maître engigneur de Gennève, sur la haute tour de Notre-Dame, avait attaché une corde laquelle comprenait moult loin et étoit attachée sur la plus haute maison du Pont St Michel. Cil maître, portant deux cierges ardents, issit hors de son écharfaut et s'assit sur celle...

Commines (1445-1511) fait l'histoire politique de son siècle, et passe de Charles le Téméraire à Louis XI.

Ainsi, à voir les choses que Dieu a faites de nostre temps, semble qu'il ne veuille rien laisser impuni ; et peut-être voir que ces estranges ouvrages viennent de lui, car ils sont hors des œuvres de nature.

* * *

Le plus grand poète du moyen âge fut un pauvre diable.

François Villon (1431-1465 ?). Malfaiteur, vagabond, emprisonné, condamné à mort, gracié, Villon a cependant laissé des vers d'un réalisme émouvant.

(Fragments du « Testament ».)

I

Je suis pécheur, je le scay bien,
Pourtant ne veult pas Dieu ma mort
Mais convertisse et vive en bien
Et tout autre que péchié soit mort
Dieu vit et sa miséricorde
Sa conscience me remort,
Par sa grâce, pardon m'accorde.

II

Hé Dieu, se j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et à bonnes meurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoi ? Je fuyoie l'escole
Comme fait le mauvais enfant
En escripvant ceste parolle
A peu que le cuer ne me fent.

III

Povre je suis de ma jeunesse
De povre et de petite extrace
Mon père n'eut oncq granche richesse
Ne son ayeul nommé Orace
Povreté tous nous suit et trace.
Sur les tombeaulx de mes ancestres
Les âmes desquelz Dieu embrasse !
On n'y voit couronnes, ne sceptres.

* * *

François Rabelais (1490-1553), moine, puis médecin, a publié des contes (Gargantua, Pantagruel, le Tiers Livre) destinés à esbaudir le lecteur, et à le mettre de belle humeur.

Son style est imagé, son langage dru, parfois truculent.

« Vous me semblez à une souriz empégée, tant plus elle s'efforce soy dépestrer de la poix, tant plus elle s'en embrène. Vous, semblablement, efforçant issir hors les lacs de perplexité, plus que davant y demourez empestré, et n'y scay remède fors un. Entendez, j'ai souvent ouy en proverbe vulgaire, qu'un fol enseigne bien un saige.

Puysque, par les responses des saiges, n'estez à plein satisfaict, conseillez-vous à quelque fol ; pourra estre que, ce faisant plus à vostre gré satisfaict et content. »

* * *

Mais, à la fin du 16e siècle, c'est *Malherbe* (1555-1628) qui va créer le français actuel, celui qui fera la gloire de *Racine* et de *Molière*, et à peu de chose près celui qu'on parle aujourd'hui. Ecoutez comme ses « Stances sur la mort d'une jeune fille » chantent moderne à nos oreilles :

Mais elle estoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin.

C'est alors que se fondent les règles de la grammaire actuelle, qui font pâmer de plaisir les Femmes savantes de Molière, en 1672 :

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait la main haute obéir à ses lois !

Et c'est à cette époque que se fixe aussi le vocabulaire dans le premier Dictionnaire qui sera l'œuvre de *l'Académie Française*, fondée par *Richelieu* en 1635. La tâche essentielle de ces quarante « Immortels », depuis lors, sera de tenir à jour ce grand répertoire de notre langue. Travail jamais achevé, toujours à recommencer, car la langue est un grand corps vivant, qui se nourrit de nouveautés et jette au rebut les mots vieillis.

Qui connaît encore ces mots courants jadis : les *gelines*, les *avettes*, *gésir*, *choir*, la *vêprée*, le *pourpoint*, les *chausses*, et tant d'autres qui dorment oubliés sous la *poussière des bibliothèques*.

En revanche, il faudra bien que le Dictionnaire accueille un jour ces nouveau-nés qui déjà nous sont familiers : *télévision, radar, automation, transistor, alunir...*, en attendant *amarsir*.

S. Cornaz.

Au service de votre enseignement

Projecteur Plein Jour SERMAP + diapositives Hatier

Géographie - histoire - anatomie - zoologie - botanique - physique - géologie
Pour vous permettre d'apprécier « de visu » les qualités du projecteur SERMAP et la beauté des clichés Hatier, nous vous offrirons volontiers une séance de projection privée lors de votre prochaine visite à DIDAX

Centre de matériel didactique audio-visuel
Escaliers du Grand-Pont 3 — Tél. (021) 23 48 15
LAUSANNE

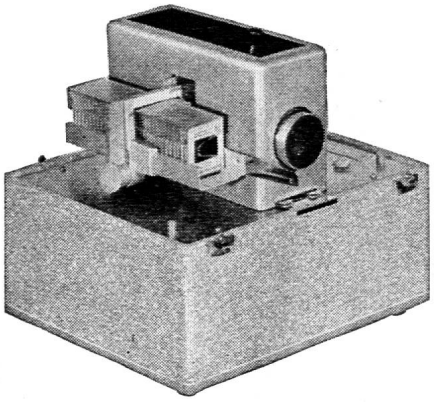

didax

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

assurances vie

Rabais sur les assurances accidents

1/4

HENNIEZ

LITHINÉE

L'eau qui fait du bien!

Henniez-Lithinée S.A., Henniez

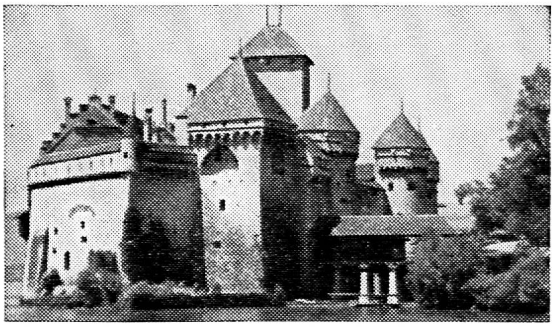

VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux
Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Aberegg-Steiner & Cie S.A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection de vos
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

A NEUCHATEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

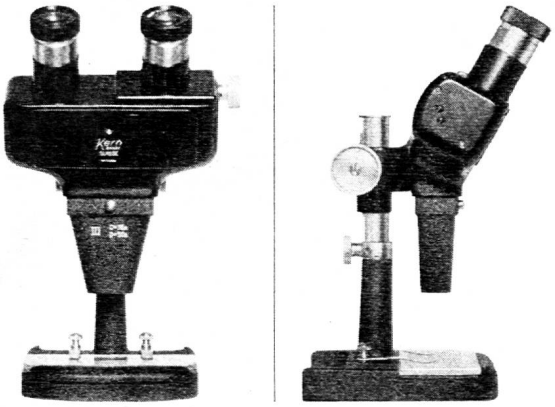

Microscope stéréoscopique Kern, l'instrument idéal pour l'enseignement des sciences naturelles
Image redressée stéréoscopique. Grande distance entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange avec grossissements de 7 à 100 x.
Réticules de mensuration pour l'emploi comme microscope de mesure.
Différents modèles de statifs.
Prix modéré pour l'équipement standard, possibilités d'extension selon les besoins.

Kern SWISS — Kern & Cie S.A. Aarau

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

Budget restreint mange à sa faim
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER
Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)

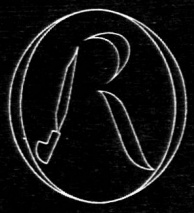

illustrateurs de l'impression typographique depuis
1890

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8, Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Facilitez à l'enfant l'acquisition des connaissances par l'emploi du matériel Schubiger

Calcul — Matériel pour toutes les méthodes.

Lecture — Matériel pour la méthode globale et pour la méthode synthétique.

Chant — Le carillon et les notes amovibles.

Le tableau molleton et ses accessoires pour l'étude de la langue maternelle, du calcul, de la géographie, des sciences naturelles.

Matériel pour l'école active et les activités manuelles.
Franz Schubiger, Winterthour.

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX